

N° 0 0 0 0 3

Séance du 21 mars 2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Communication sur l'activité du Pari des possibles.

LE CONSEIL,

Vu le Code de l'Action Sociale et de la Famille, notamment les articles R123-39 à R123-61 ;

Vu le document de présentation de l'activité du Pari des possibles ;

Vu le mémoire présenté par la Directrice Générale du CASVP portant sur la communication de l'activité du Pari des possibles ;

*Délibère*

Acte est donné à Madame la Directrice Générale de la présente communication.

La Directrice Générale

Jeanne SEBAN

La Présidente

Léa FILOCHE